

**COMPTE RENDU** de la réunion du Comité sur la circulation et le stationnement tenue le 16 juin 2015 à 9h30 à laquelle les personnes suivantes étaient :

Présentes :

Membres :  
Julie Bouchard  
Céline Forget  
Hadi Hakim  
Marie-Josée Nobert  
Edison Ramirez  
Stéphane Robitaille

Invités :  
André D. Desjardins  
Sophie Laberge

---

La réunion débute à 9h33.

---

## 1. Adoption de l'ordre du jour

---

- a) Adoption de l'ordre du jour
- Les membres recommandent l'adoption de l'ordre du jour.

---

## 2. Suivi des dossiers

---

- a) Demande relative au stationnement sur le boulevard Mont-Royal et l'avenue Maplewood causant des nuisances occasionnées par les usagers nocturnes de la montagne
- Les membres du Comité recommandent :
    - que les règles de stationnement sur la partie du boulevard Mont-Royal comprise entre le chemin de la Forêt et l'avenue Gorman soient modifiées afin d'y interdire le stationnement de 22h à 6h tous les jours de la semaine ;
    - que les règles de stationnement sur la partie du boulevard Mont-Royal comprise entre les avenues Gorman et Fernhill soient modifiées afin d'y interdire le stationnement de 24h à 6h tous les jours de la semaine ;
    - que cette recommandation soit présentée au Conseil d'Arrondissement ;
    - que deux panneaux de communication (recto/verso) annonçant la nouvelle limite de vitesse de 30 km/h soient installés dans la courbe du boulevard Mont-Royal située entre les avenues McCulloch et Gorman ;
    - qu'une vérification soit faite afin de connaître les types d'enseignes utilisés dans les autres arrondissements pour prescrire le silence et la propreté. Que ces types d'enseignes soient installés sur le boulevard Mont-Royal.
- b) Étude de l'intersection du boulevard Dollard et de l'avenue Van Horne
- Les membres du Comité recommandent :
    - que les règles de circulation soient modifiées afin d'interdire le virage à gauche de 7h à 9h et de 15h à 17h du lundi au vendredi sur le boulevard Dollard à partir de l'avenue Van Horne ;
    - que les règles de stationnement soient modifiées afin d'implanter deux zones de débarcadère de 7h30 à 8h30 du lundi au vendredi sur le côté nord de la partie de l'avenue Van Horne comprise entre l'avenue Dollard et McEachran et ainsi que sur le côté sud de la partie de l'avenue Van Horne comprise entre le boulevard Dollard et l'entrée du stationnement hors rue appartenant à *Pharmaprix*.
    - que ces recommandations soient présentées au Conseil d'Arrondissement.
- c) Sécurité sur la piste cyclable
- Les membres du Comité recommandent que quatre bandes vibrantes soient installées dans la piste cyclable à l'ouest de l'intersection de l'avenue Pagnuelo.

### **3. Nouveau dossier**

---

- a) Demande relative à la révision de la localisation des zones de résidants sur l'avenue Querbes entre les avenues Bernard et Saint-Viateur
- Les membres du Comité recommandent ;
    - que les règles de stationnement soient modifiées afin de glisser, vers le nord à proximité de l'avenue Bernard, six espaces de stationnement réservé aux détenteurs de vignettes présentement localisés sur le côté ouest près de l'avenue Saint-Viateur.
- b) Proposition d'une signature visuelle pour l'avenue Bernard
- Les membres du Comité ne recommandent pas cette proposition de signature visuelle puisque les enseignes proposées sont trop similaires à nos enseignes utilisées pour identifier les noms de rue, ce qui pourrait apporter de la confusion auprès des usagers de l'avenue. Ainsi, ils proposent plutôt d'utiliser des oriflammes installés vers le trottoir pour ne pas être endommagés lors du déneigement et ce, tout en limitant leur nombre de façon à ne pas causer de pollution visuelle.

### **4. Dépôt de documents**

---

- a) Campus d'Outremont
- L'étude des impacts sur la circulation et proposition du sens des rues pour le Campus d'Outremont est déposée.
- b) Nombre d'accidents relevés par le PDQ n°24 à l'intersection de la piste cyclable et de l'avenue Pagnuelo
- Les relevés d'accidents survenus à l'intersection de la piste cyclable et de l'avenue Pagnuelo sont déposés comme suit :
    - 2011 : 1
    - 2012 : 2
    - 2013 : 4
    - 2014 : 0
    - 2015 : 2

La réunion prend fin à 11h57

La prochaine réunion est prévue le 14 juillet 2015 à 9h30.